

## MAIRIE DE RUFFEC

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2024 ●

Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	20
Date de la convocation	15/03/2024
Date d'affichage de la convocation	15/03/2024

**PRESENTS** : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Marguerite D'ARGENT

**POUVOIRS** : Mme Nina BASTIER en faveur de Mme Sylvie BEAUVAL, M. Jean-Pierre CHARDONNET en faveur de M. Guy PELLADEAUD, M. Éric MOULIGNIER en faveur de Mme Nicole GAYOUX, Mme Aurélie SARRAZIN en faveur de M. Hervé JAMBARD, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de Mme Catherine BOULENGER, Mme Nicole BOES en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. François POHU en faveur de M. Thierry BASTIER

**ABSENTS** : M. Jean-Michel ARDOUIN, M. Jean COITEUX, M. Franck LOPEZ

M. PELLADEAUD est désigné secrétaire de séance.

### VOTE DU BP 2024 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et de Monsieur FORT, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des finances ;

#### DECIDE A L'UNANIMITE

**ARTICLE 1** : Vote le Budget Primitif 2024 de l'Assainissement tel que présenté lors de la séance et annexé à la présente.

**ARTICLE 2** : La présente délibération sera publiée sur le site internet de la ville et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public.

Publiée et transmise au  
Contrôle de légalité le

26 MARS 2024

Pour copie conforme  
Le Maire,

Thierry BASTIER

